



POLITIQUE FAMILIALE

PRESTATIONS FAMILIALES

Les montants des prestations familiales

MONTANTS DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019

Cette année, les prestations familiales sont revalorisées de +1%.

Les plafonds servant à déterminer les prestations sous conditions de ressources ont eux été revalorisés au 1^{er} janvier.

NATURE DE L'ALLOCATION	MONTANTS EN €		
Allocations non-soumises à condition de ressources			
Allocations familiales	Taux plein	Mi-taux	Quart-taux
2 enfants	131,16€/mois	65,58€/mois	32,79€/mois
3 enfants	299,20€/mois	149,06€/mois	74,80€/mois
4 enfants	467,24€/mois	233,62€/mois	116,81€/mois
Par enfant en +	168,04€/mois	84,56€/mois	42,01€/mois
Majoration à 14 ans	65,58€/mois	32,79€/mois	16,39€/mois
Allocation forfaitaire	82,93€/mois	41,47€/mois	20,73€/mois
Allocation de soutien familial			
Enfant privé des 2 parents	153,70€/mois		
Enfant privé d'un des 2 parents	115,30€/mois		
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé			
Allocation principale	131,81€/mois		
Complément 1 ^{re} catégorie	98,87€/mois		
Complément 2 ^e catégorie	267,72€/mois		
Complément 3 ^e catégorie	378,97€/mois		
Complément 4 ^e catégorie	587,28€/mois		
Complément 5 ^e catégorie	750,56€/mois		
Complément 6 ^e catégorie	1 118,58€/mois		
Allocation journalière de présence parentale			
Couple	43,57€/jour		
Personne seule	51,77€/jour		
Allocations soumises à condition de ressources			
Complément familial	170,71€/mois		
Complément familial majoré	256,09€/mois		
Complément pour frais de l'allocation journalière de présence parentale	111,47€/mois		
Allocation de rentrée scolaire (rentrée 2016)			
Enfant de 6 à 10 ans	367,73€/an		
Enfant de 11 à 14 ans	388,02€/an		
Enfant de 15 à 18 ans	401,46€/an		

PARENTS DE JEUNES ENFANTS : LA PAJE

Prime de naissance et prime d'adoption, allocation de base (sous conditions de ressources) : montants et plafonds

ELEMENTS DE LA PAJE	MONTANTS EN €
Prime à la naissance	941,68€/enfant
Prime à l'adoption	1 883,36€/enfant
Allocation de base	170,71€/mois (taux plein) 85,36€/mois (taux partiel)

Complément de libre choix du mode de garde (sous conditions de ressources) : montants et plafonds

	0/3 ANS	3/6 ANS
Emploi direct		
Tranche de revenu inférieure	467,41€/mois	233,71€/mois
Tranche de revenu médium	294,7€/mois	147,37€/mois
Tranche de revenu supérieure	176,82€/mois	88,41€/mois
Association ou entreprise		
<i>Assistante maternelle</i>		
Tranche de revenu inférieure	707,31€/mois	353,66€/mois
Tranche de revenu médium	589,43€/mois	294,72€/mois
Tranche de revenu supérieure	471,54€/mois	235,66€/mois
<i>Garde à domicile et micro-crèche</i>		
Tranche de revenu inférieure	854,68€/mois	427,34€/mois
Tranche de revenu médium	736,78€/mois	368,39€/mois
Tranche de revenu supérieure	618,89€/mois	309,44€/mois
Complément de libre choix du mode de garde en cas d'horaires atypiques <i>enfant gardé de nuit (de 22h à 6h), dimanche ou jours fériés</i>	majoration +10% des montants ci-dessus	
Complément de libre choix du mode de garde pour les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés	majoration +30% des montants ci-dessus	

Prestation partagée d'éducation de l'enfant : montants

PRESTATION PARTAGEE D'EDUCATION DE L'ENFANT	
Taux plein	396,01€/mois
Taux partiel <50%	256,01€/mois
Taux partiel entre 50 et 80%	147,68€/mois
PreParee majorée	647,31€/mois

PLUS D'INFORMATIONS

www.caf.fr ; www.msa.fr